

**Mardi 29 juin 2021** (*Saint Pierre et Saint Paul*<sup>168</sup>)

***Le Phare Ouest***

***Ils tuaient des chats pour vendre leurs peaux***

*Le Phare Ouest a rendu compte dans son édition de dimanche d'une intervention de type commando de la police brestoise dans une rue du quartier de Recouvrance pour interpellé une équipe de malandrins suspectés de trafics d'envergure.*

*Le Parquet avait initialement imposé une chape de silence sur cette opération, ses tenants et ses aboutissants.*

*Toutefois, sur notre insistance, l'intervention ayant provoqué quelque émoi et suscité de nombreuses interrogations à Recouvrance, on a consenti – non, semble-t-il sans quelque réticence - du côté du procureur de la République et de celui de l'Hôtel de police à nous révéler les éléments d'information assez détaillés suivants :*

*- ce qui au départ laissait supposer qu'un trafic de stupéfiants d'une nature peu commune et d'une forme originale impliquait des fournisseurs bretons, des intermédiaires brestois d'origine asiatique et des acheteurs suisses et chinois menait sur une fausse piste ;*

---

<sup>168</sup> Duo hyper bien connu. Rappelons-nous toutefois que le vrai nom de *Pierre* était *Simon*, et même plus exactement *Siméon Bar-Yonah*. C'est le Christ, qui parlait très bien en français évidemment, qui l'a renommé *Pierre*, ce qui lui a permis de faire ce joli jeu de mots dans notre langue « *Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église* » (Matthieu 16, 18-19). Il est évident qu'avec *Simon* ou *Siméon*, le jeu de mots n'aurait eu aucun sens. De toute manière, le big Patron a dû faire un bide ; autour de lui, on parlait surtout araméen et on n'a pas dû comprendre le jeu de mots en français. Chez les anglais qui ne sont pas des bons chrétiens, ça ne marche pas : You are Peter and on this stone,...

Matthieu, selon des historiens pointus, s'appelait en fait Lévi.... ou Matthieu-Lévi. Un conseil quand même, demandez-vous si les Pierre que vous connaissez ne s'appellent pas plutôt Simon. L'un peut cacher l'autre.

- l'enquête s'oriente dans une direction différente ; les pièces saisies et les aveux spontanés des délinquants, à peine conscients de l'illégalité de leurs actes, en précisent les formes : il s'agirait d'un trafic de... peaux de chats ;

- sollicités par un intermédiaire suisse suite à une mauvaise interprétation d'une annonce sur un site de vente par internet, une association informelle de cinq bretons désœuvrés aurait fait la traque de chats errants pour les abattre, les dépouiller de leurs peaux et transmettre celles-ci au correspondant suisse puis à des ressortissants chinois. Un usage thérapeutique, - désormais clandestin, ce qui explique le développement d'un marché illicite – serait fait de ces peaux en Suisse.

Les personnes interpellées ont été déférées au parquet à l'issue de leur garde à vue. Entendues par le procureur, qui a ordonné la poursuite de l'enquête, elles ont été laissées libres sous contrôle judiciaire à l'issue de cette audition.

Un probable jugement ne devrait pas intervenir avant plusieurs mois. L'enquête, demandant des investigations à l'étranger, risque en effet d'être longue, en raison notamment des restrictions de déplacement dues à la situation sanitaire.

Dès que possible, nous vous fournirons les explications complémentaires que nous aurons pu obtenir.